Document généré le 2 juin 2025 12:31

Recherches sociographiques

Éloquence indienne, textes choisis, présentés et annotés par André VACHON

Benoît Lacroix

Volume 9, numéro 3, 1968

URI : https://id.erudit.org/iderudit/055421ar
DOI : https://doi.org/10.7202/055421ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Lacroix, B. (1968). Compte rendu de [*Éloquence indienne, textes choisis*, présentés et annotés par André VACHON]. *Recherches sociographiques*, *9*(3), 331–331. https://doi.org/10.7202/055421ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1968

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Prince-Falmagne (p. 281)

« Il naquit à Denonville en 1493, comme le prouve son épitaphe qui lui donne 47 ans en 1540. Il était le premier enfant de l'union contractée l'année précédente entre Pierre de Hémard et Jeanne Fremière.

« On ne sait rien de ses premiers pas dans la vie. Sa position d'aîné de la maison l'appelait à la chevalerie, à la possession du fief; mais ses instincts naissants l'entraînaient ailleurs. Il ne songeait pas aux batailles, il n'éprouvait pas l'envie de prendre part aux luttes qui illustraient alors la noblesse française et poussaient, sous sa direction, nos armées jusqu'au sud de l'Italie. Ses aspirations étaient plus élevées, et la tradition du pays rapporte qu'il fréquentait avec plaisir la petite église, située à une centaine de mètres de la maison seigneuriale. »

Manuscrit du curé Hermeline

« Il naquit à Denonville en 1493, comme le prouve son épitaphe qui lui donne 47 ans en 1540. Il était le premier enfant de l'union contractée l'année précédente entre Pierre et Jeanne Fremière.

« On ne sait rien de ses premiers pas dans la vie. Sa position d'aîné de la maison l'appelait à la chevalerie, à la possession du fief; mais ses instincts naissants l'entraînaient ailleurs. Il ne songeait pas aux batailles, il n'éprouvait pas l'envie de prendre part aux luttes grandioses qui illustraient alors la noblesse française et poussaient, sous sa direction, nos armées victorieuses jusqu'au Sud de l'Italie. Ses aspirations étaient plus élevées, et la tradition du pays rapporte qu'il fréquentait avec plaisir la petite église, située à une centaine de mètres de la maison seigneuriale. »

Jacques MATHIEU

Archives du Québec,
Ministère des affaires culturelles.

Éloquence indienne, textes choisis, présentés et annotés par André VACHON, Montréal et Paris, Fides, 1968, 96 p. (Collection *Classiques canadiens*, 31).

La rédaction d'un compte rendu sur l'éloquence indienne en pleine période électorale canadienne (juin 1968) nous procure une joie insolite et presque incomparable en son genre, mais aussi un peu de nostalgie. Se souvenant sans doute que nos lecteurs connaissent moins l'éloquence indienne que celle de leurs députés, A. Vachon, de l'université Laval, les en informe grâce à l'initiative à la fois étonnante et heureuse de la Collection *Classiques canadiens*. Qu'est-ce qui caractérise l'éloquence indienne? L'instinct du discours, le sens de l'honneur et la fierté. Distinguons les discours traditionnels, les discours politiques et les discours de circonstance. Le discours traditionnel est liturgique et rituel; il accompagne les temps forts de l'existence, e.g. naissance, mariage, mort, chasse, pêche, guerre. L'avantage est à l'auditoire puisque ce discours qui s'accompagne de beaucoup de gestes se termine par un rituel d'offrandes. « Quand nous visitons les peuples qui nous sont voisins et alliés, nous leur faisons des présents qui parlent pendant que nous nous taisons » (p. 25).

Le discours politique, lui, est lui aussi précédé de présents. L'orateur indien improvise dans la plus grande liberté. Il y va tour à tour de la voix, du geste, du chant, de la danse, du pantomime. Ah! si nos députés savaient parler et mimer et danser autant que l'iroquois Kiotseaeton (pp. 50-58). Enfin! Le discours plus personnel, c'est le discours de circonstance, avec ses créations verbales, sa spontanéité, ses jolies images empruntées au monde animal, à la forêt, à la rivière, aux lacs. En tout, 96 pages de fraîcheur qui ont l'avantage d'être bien présentées et introduites comme il faut. Les réparties et les bons mots des pages 92-95 ajoutent à la noblesse et à l'humour l'idée d'une culture orale assez pittoresque.

Éloquence indienne nous fera par ailleurs toucher du doigt les malheurs évidents d'un certain colonialisme et d'une certaine religion — les deux ont marché ensemble à l'époque — qui se refusaient à la diversité et à la compétition pour emprunter les voies plus faciles de l'assimilation et de l'uniculture.

Benoît LACROIX, O.P.

Institut d'études médiévales,
Université de Montréal.